

Bonnes pratiques pour assurer la croissance

C'est une première : constructeurs et fournisseurs de l'automobile viennent de signer un Code de performances et de bonnes pratiques, dans le cadre du plan de relance de la filière annoncé en février par le ministère de l'Économie. Un succès pour la FIM qui s'est largement investie en faveur des équipementiers.



Signé le 9 février par le Comité des constructeurs français sous l'égide du ministre de l'Économie,

le Code de performances et de bonnes pratiques pose les bases d'une collaboration saine au sein de la filière automobile. La FIM et les autres professions de fournisseurs (équipementiers, plasturgistes...), réunies au sein du Comité de liaison des fournisseurs de l'automobile (Clifa), ont joué un rôle majeur dans l'élaboration de ce document. L'idée est la suivante : le respect d'un certain nombre de règles par les acteurs du secteur est la condition sine qua non pour assurer le développement de la filière et obtenir les aides publiques.

DES PRINCIPES NOVATEURS

Le Code pose deux principes : la compensation en cas de report ou d'annulation de programme et l'interdiction d'imposer que les fournitures proviennent de pays à bas coûts. Ces principes,

réellement novateurs, complètent des règles légales relatives à l'interdiction des notes de débit ou au détournement de la propriété intellectuelle.

Les fournisseurs de la filière profitent ainsi de la crise économique pour poser les bases de leurs demandes et appeler à une vraie entente. Cette dernière commence à se mettre en place au travers d'une plate-forme permanente de concertation et d'échanges entre constructeurs et fournisseurs. Que la filière s'organise d'une manière aussi structurée est une première historique. Sa mission : anticiper les changements stratégiques et faire en sorte que le Code de bonnes pratiques soit effectivement appliqué sur le terrain.

La filière automobile est l'une des plus concernées par les délais de paiement, première cause de défaillances d'entreprises.



CONTACT

> Yves Blouin (FIM)
yblouin@fimeca.com